

ETAT DU VEHICULE

Pourquoi contrôler l'état mécanique de son véhicule ?

Il permet de faire l'évaluation des principaux composants du véhicule, conformément au Code de Sécurité Routière et à la réglementation sur les normes de la sécurité des véhicules. Ce contrôle se fait de manière visuelle et auditive. C'est donc une opération qui n'exige aucun démontage de pièce de quelque nature que ce soit.

Une vérification mécanique bien faite permet de faire un diagnostic mécanique du moteur pour voir si tout y va toujours bien. Elle vous met à l'abri d'éventuels désagréments qui peuvent survenir en pleine circulation.



Derniers conseils

En cas de panne allumez vos feux de détresse et garez-vous au plus vite dans un espace sécurisé. Ensuite,appelez une dépanneuse, à moins que vous ne puissiez rouler sans danger jusqu'au garage.

Dans la vie pratique, une panne de voiture est toujours malvenue. Mais, si vous êtes tenté d'ignorer le problème et de continuer à rouler, souvenez-vous que la route recèle suffisamment de dangers sans en rajouter par négligence...

Royaume du Maroc



Ministère du transport et de la logistique
Agence Nationale de la Sécurité Routière

“ ETAT MECANIQUE DU VEHICULE



NARSA

الوكالة الوطنية للسلامة المVC
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

AV. AL ARÂAR,
HAY RIAD - RABAT

+ (212) 5 37 71 22 80 / 01

+ (212) 5 37 71 69 53 / 71

www.narsa.ma

NARSA20

NARSASERVICES

NARSA_ma

NARSA20

NARSAMAROC



Votre sécurité...Notre priorité

NARSA
الوكالة الوطنية للسلامة المVC
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY



Entretien Automobile



L'entretien automobile est une priorité absolue en matière de sécurité routière. Entretenir sa voiture est essentiel pour garantir son bon fonctionnement, mais aussi pour vous prémunir contre les risques de défaillances dangereuses. De plus, un entretien régulier et correctement effectué vous permettra de conserver votre voiture en bon état.

Soyez attentif à la moindre anomalie et rendez-vous le plus tôt possible à votre garage, n'attendez pas la panne totale de votre véhicule qui engendrera un coût nettement plus élevé. L'entretien est adapté au véhicule, à sa motorisation, au kilométrage et à son usage. D'une manière générale, l'entretien s'effectue tous les 15000, 20000, 30000 et 100000kms.

Contrôle Technique

La visite technique a pour objectif de vérifier la conformité des composants essentiels du véhicule liés à la sécurité et à l'environnement. Ce contrôle doit être fait dans les 6 derniers mois de la 5ème année, puis chaque année pour les voitures particulières. A l'issue du contrôle technique, certaines pièces du véhicule peuvent être soumises à une obligation de réparation.



Pneus

Il est important de rappeler que les pneus sont les seuls liens directs entre la route et votre automobile. Il convient de contrôler l'état des pneus de voiture sur plusieurs points.

- Vérifier la profondeur des sculptures
- Vérifier l'état du flanc
- Ajuster le gonflage



Freinage

Il est impératif de surveiller l'état et l'usure de chaque composant du système de freinage, à savoir les plaquettes de frein, les disques et le liquide de frein. Les plaquettes de frein avant et arrière doivent être remplacées tous les 30 000 kms. Les disques de frein doivent être vérifiés tous les 20 000 kms. Le liquide de frein doit être vérifié tous les 10 000 kms.



Éclairage

Vérifiez donc régulièrement le bon fonctionnement de tous vos éclairages. Pour vous assurer un éclairage optimal de la chaussée, les optiques de phare doivent être irréprochables.

Nettoyez-les avec une éponge mouillée régulièrement et avant un long trajet. Prévoyez toujours un coffret d'ampoules de rechange dans votre voiture.